



**PRÉFET  
DE L'ARIÈGE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**PRÉFECTURE**

**Direction de la coordination interministérielle  
et de l'appui territorial**

**Bureau de l'appui territorial**

Affaire suivie par Thierry Candebat

Tél : 05 61 02 10 71

Courriel : [thierry.candebat@ariege.gouv.fr](mailto:thierry.candebat@ariege.gouv.fr)

Foix, le **31 JAN. 2025**

Monsieur le Président,

Je vous informe que votre dossier de demande d'autorisation environnementale déposé le 19 décembre 2024 est complet et régulier conformément à l'article R. 181-13 du code de l'environnement.

En application de l'article R. 181-17 du même code, je vous informe de l'ouverture de la phase d'examen et de consultation à la date du présent courrier.

Vous serez informé prochainement de l'ouverture et des modalités de la consultation du public qui sera une consultation parallélisée. Celle-ci sera réalisée dans les formes prévues par l'article L. 181-10-1 du code de l'environnement.

Je vous rappelle qu'au cours de cette phase votre dossier va faire l'objet d'un examen du public et des services, vous serez ainsi amené pendant cette phase à répondre aux différentes contributions des parties prenantes ainsi qu'aux sollicitations du commissaire enquêteur.

Une participation de votre part est notamment attendue lors de deux réunions d'ouverture et de clôture de la consultation du public et à la clôture de celle-ci, vous disposerez de 5 jours pour faire part de vos observations suite à la communication des observations et propositions du public par le commissaire enquêteur.

Je vous rappelle également que conformément à l'article D. 123-46-2 du code de l'environnement, le public peut demander la mise à disposition d'un dossier papier. Celui-ci devant lui être fourni sous 2 jours ouvrés, je vous invite à me transmettre dès à présent une version papier de votre dossier.

Enfin, je vous rappelle les obligations de dépôt des données de biodiversité (« Dépopbio ») devant être mises en œuvre au titre de l'article L. 411-1-A du code de l'environnement, au plus tard avant le début de la participation du public.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

*Vostra écoute,*

Pour le préfet, et par délégation,  
le secrétaire général

Jean-Philippe DARGENT

M. Victor LAMEGO  
Président d'Occitanie GEOTEX  
1 bis chemin de la Coume  
09300 LAVELANET

Copie à : - Madame la Sous-préfète de l'arrondissement de Pamiers,  
- Monsieur le chef de l'UID 31-09 DREAL.